



Etudiant.es du programme de mise à niveau Bari/Maîtrises en droit (passerelle)

INSCRIPTION EN LIGNE AUX COURS SEMESTRIELS ET ANNUELS 2025-2026

Chère Etudiante, cher Etudiant,

Le formulaire d'inscription aux examens, disponible ultérieurement, devra être complété en tenant compte des directives suivantes de la Faculté :

INSCRIPTION AUX COURS

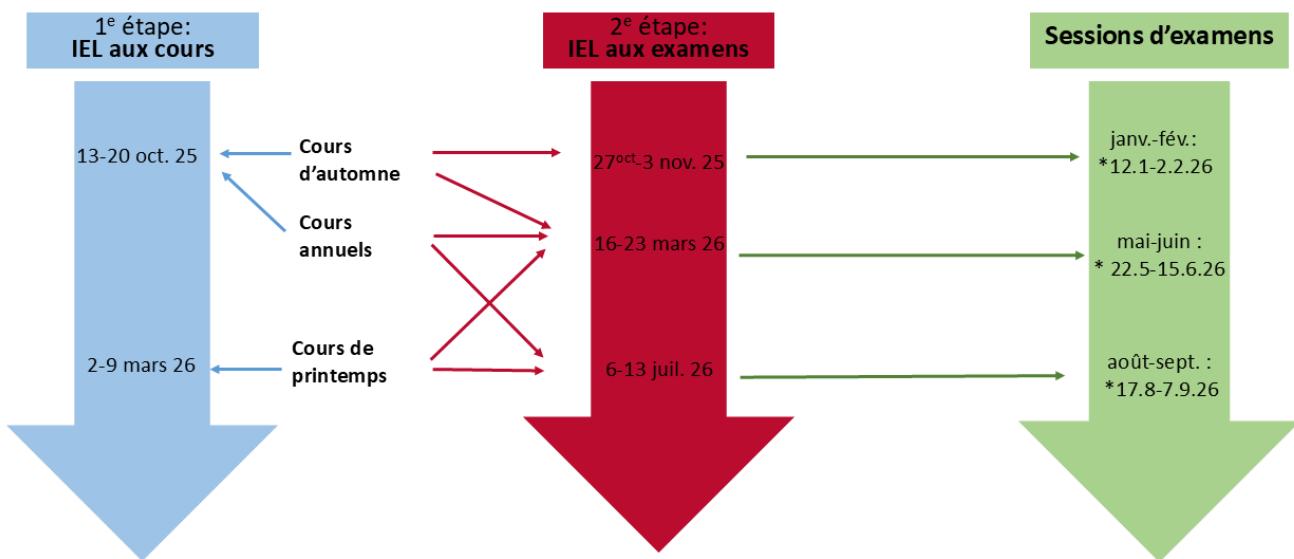
L'inscription au cours est la condition préalable et nécessaire à l'inscription à l'examen correspondant. Tous les enseignements du programme de mise à niveau Bari/ Maîtrises en droit sont obligatoires et ne nécessitent aucun choix de votre part. L'inscription aux cours en ligne a été complétée par défaut et ne nécessite aucune action de votre part.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les formulaires d'inscription aux examens, qui requerront une action de votre part, seront disponibles en ligne ultérieurement à l'adresse <http://portail.unige.ch> dans les délais suivants :

2025-2026: Inscription en ligne (IEL) / Dates sessions d'examens
portail.unige.ch

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT



*Dates sessions d'exams : sous réserve de modifications

INSCRIPTION AUX COURS D'UN REGROUPEMENT D'EXAMENS

Vous serez inscrit.e à tous les cours d'un regroupement d'examens dans l'ordre chronologique prévu par le Plan d'études.

Exemple : Pour pouvoir vous présenter au regroupement d'examens « Droit fiscal et Droit des sociétés », vous devez avoir suivi le cours « Droit fiscal » au semestre d'automne et le cours « Droit des sociétés » aux semestres d'automne et de printemps.

Attention : l'inscription à l'examen du regroupement ne sera possible qu'à l'issue du semestre d'enseignement du dernier cours du regroupement.

Le Secrétariat des étudiants de la Faculté se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : <https://www.unige.ch/droit/fac/organisation/secretariat>.

Le Vice-Doyen